

**COMPTE RENDU NAO DU 6 MARS 2014**

Philippe NOURRY rappelle que l'inflation est historiquement très basse.

Il énumère les accords signés :

- Accord 96 avec une augmentation de 0.3 % de la rémunération des cadres (intégration de la PFA)
- Accord signé en décembre 2012 concernant les agents routiers qui ont bénéficié de de + 2 % la première année et + 1 % la deuxième.

Il explique que le GVT est distribué à la quasi-totalité du personnel :

- 97 % des ETAM
- 95.5 % du personnel d'exécution.

Le Conseil d'administration ayant donné son accord, une enveloppe supplémentaire sera ajoutée dans le calcul de l'intéressement.

Il propose donc une augmentation générale (AG) suivante :

- Pour le personnel d'exécution : + 0.4 %  
Enveloppe globale avec GVT : 1.3 % (soit un GVT entre 0.9 % et 0.5 %)
- Pour les ETAM : 0  
Enveloppe globale 1.3 %. Le GVT est entre 1.3 % et 0.8 % avec de manière générale 1.1 % pour la quasi-totalité des maitrises.
- Pour les cadres : 0.24 % conformément à l'accord (60 % de l'AG de l'exécution)  
Augmentation individuelle de 1.05 %  
Total 1.30%
- Prime transport +1.3 % au 01/04/14 soit 87.83 € (+1.3%)
- Prime de panier 6.74 € (+ 1.3%)
- Ticket restaurant 8.89 € (maximum en termes d'exonération fiscale)
- Prime PS Seul : 13.93 € (à partir du 07/04/14)
- Prime RIVA : 14.43 € (à partir du 07/04/14)
- Revalorisation de la prime des FF Chef d'équipe : 20.50 €
- Grille des salaires : Lorsque le salarié a atteint le 35ème Pas ajout de 2 pas supplémentaires en fin de carrière.
- TPA : consultation des salariés TPA au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 pour passage aux 24 heures/semaine soit contrat de 1100 heures afin d'anticiper la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Délai de mise en place 1<sup>er</sup> trimestre 2015.
- Forfait Badge 285 € (contre 280 €)

1<sup>ère</sup> Tour de table

Refus de toutes les organisations notamment en ce qui concerne les ETAM.

Pour la CFE .CGC, nous avons repris nos demandes et noté au DG les points d'avancés et ceux qui n'ont pas été retenus.

Nous avons aussi souligné que l'absence d'augmentation chez les ETAM aurait pour conséquence une démotivation de ces derniers.

### 1<sup>ère</sup> SUSPENSION DE SEANCE

- Nouvelles et dernières propositions du DG :

Augmentation générale : +0.5 pour le personnel d'exécution, + 0.3 % pour les ETAM,

+ 0.3% pour les cadres (AG) + 1.1 en augmentation individuelle (1.4 au total)

- Primes PS Seul et RIVA : 14.43 €
- TPA : consultation des salariés TPA et mise en place dès octobre 2014.
- Prime FF chef d'équipe 21 €
- Augmentation + 0.75 % des techniciens DE au 1<sup>er</sup> juillet 2014 compte tenu de la réorganisation
- + 2 pas supplémentaires pour les secrétaires de centres d'entretiens (perte évaluée lors de leurs changements de grille).

### 2<sup>ème</sup> SUSPENSION DE SEANCE

Tour de table avec le DG

- FAT réfléchit
- CFDT demande au DG de revoir le calendrier afin d'avancer certaines mesures. Acceptation sur certains points. CFDT est prête à signer
- FO réfléchit
- CGT réfléchit

Notre organisation a noté des avancées, l'accord est acceptable et sera de toute façon plus favorable qu'une mesure unilatérale du DG.

Le projet d'accord sera diffusé par la DRH mardi 11.03.2014

Les syndicats auront à se positionner au plus tard vendredi 14.03.2014 à 17h00

La Direction précise qu'en l'absence d'accord majoritaire, elle prendra une mesure unilatérale.

Avec la CFDT et la CFE CGC, cet accord n'est pas majoritaire.

*Dernières infos : L'accord sera signé majoritairement, il sera donc appliqué en avril.*

Florence MARTINS

Patrick HOFMAN